**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

**Herausgeber:** Aînés

**Band:** 8 (1978)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Votre argent : questions-réponses

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# votre argent ? questions réponses !

**Cette rubrique paraît aujourd'hui, pour la première fois, dans «Aînés». Elle est tenue par des spécialistes financiers qui répondent aux questions de nos lecteurs, à condition toutefois que celles-ci ne soient pas trop personnelles. Nous prions les lecteurs que cette rubrique intéresse d'adresser leurs questions à «Aînés», rubrique financière, case postale 2633, 1002 Lausanne.**

### 10 francs qui valent 700 francs

*Mme Y.M., Yverdon: J'ai retrouvé dans les biens de mon mari défunt un demi-vreneli 1911, valeur nominale Fr. 10.—. Combien pourrais-je vendre cette pièce?*

Dommage que vous n'ayez pas un vreneli de 1925 (valeur nominale Fr. 100.—), car il vaut près de Fr. 12 000.—. Vous êtes néanmoins en possession d'une pièce de collection qui a été frappée en 100 000 exemplaires. Vous pouvez en obtenir actuellement entre Fr. 500.— et Fr. 700.— selon l'état de conservation de la pièce, ce qui n'est pas négligeable vu sa teneur en or qui n'est que de 2,90 grammes. Vendue au prix du marché de l'or fin (US$ 180.— environ l'once, une once = 31,10 grammes), elle ne vaudrait que Fr. 31.— environ. Mais vous avez compris que sa valeur provient de sa rareté et qu'elle intéresse les collectionneurs.

### Que faire de 10 000 francs?

*M. A.B., Lausanne: Je suis retraité et je viens de toucher une police d'assurance-vie de Fr. 10 000.—. Je ne veux pas garder cet argent à la maison et désire savoir comment le placer sans courir de risques.*

Si vous ne voulez courir aucun risque, vous avez raison de ne pas garder votre argent chez vous; les coffres d'une banque sont plus sûrs que le verrou de votre porte d'entrée, mais un «safe» ne rapporte rien. Il vous faut aussi éviter les placements en bourse qui comportent, selon les titres, un risque plus ou moins grand.

Nous vous proposons de placer votre argent sur un carnet d'épargne «troisième âge», créé spécialement pour les personnes de 60 ans et plus. Vous pourrez y effectuer des versements et des prélèvements en espèces et y faire verser votre rente AVS ou votre pension directement, sans avoir à vous déplacer. Le taux d'intérêt se situe actuellement à 3% soit un taux supérieur au carnet d'épargne ordinaire et les conditions habituelles permettent de prélever Fr. 5000.— par mois, sans préavis. Pour les montants supérieurs, un préavis de 6 mois est nécessaire. Il est néanmoins prévu des facilités en cas d'accident grave ou d'hospitalisation.

Il s'agit donc d'une possibilité de placement attrayante qui a l'avantage d'être à la fois souple — possibilités de retraits — et sûre — pas de fluctuations de la valeur du capital — tout en vous assurant un revenu intéressant.

### La banque paiera pour vous

*Mme R.F., Montreux: Je suis partiellement handicapée physique et les paiements de fin de mois sont toujours une corvée assez pénible pour moi. Est-ce que ma banque pourrait se charger d'effectuer tous ces paiements à ma place?*

Naturellement. Il vous suffit d'en donner l'ordre à la banque et elle se chargera d'effectuer tous vos paiements, sans que vous deviez vous déplacer. Il vous faut tout d'abord ouvrir un compte de façon que les paiements divers puissent être comptabilisés. Ensuite, vous écrivez à chacun de vos créanciers, par exemple votre épicier, votre pharmacien, votre assureur, votre médecin, etc. pour leur demander d'envoyer les factures vous concernant à la banque. En même temps, vous envoyez une lettre à la banque, par laquelle vous l'autorisez à payer toutes les factures envoyées par vos créanciers (même liste que ci-dessus, votre épicier, pharmacien, etc.). Après cela vous n'aurez plus de soucis à vous faire, la banque paiera vos factures et vous enverra régulièrement un avis vous informant des montants payés. Les frais sont très modiques: la banque perçoit une taxe forfaitaire de Fr. 1.— par facture reçue et payée.

(Les réponses à ces questions nous ont été fournies par des spécialistes du Crédit Suisse.)

# aînés-TV

## La Burette part en guerre

**«Attention Accidents», c'est le titre d'une nouvelle rubrique en neuf épisodes, diffusée par la Burette du 6 avril au 8 juin. Cette innovation veut appuyer une initiative de l'Université du 3e âge de Genève, lancée par un étudiant, M. Arnold Comte. Celui-ci anime un groupe de discus-**

## Une dramatique où les femmes jouent les premiers rôles

Liliane Annen, réalisatrice, qui travaille en général dans le domaine de l'information, signe, vendredi 21 avril, sa première mise en scène de l'adaptation à la télévision d'une pièce de Maxime Gorki: «Vassa».

Les raisons du choix de Liliane Annen: en premier lieu l'importance que donne l'auteur dramatique russe au jeu des femmes dans sa pièce, contrairement à tant d'autres auteurs qui privilégient les rôles masculins.

Ensuite, parce que c'est une femme qui est le personnage principal de la pièce: Vassa, la quarantaine, mère de famille, obligée de prendre le pouvoir dans sa famille et dans l'entreprise familiale, car son mari et son frère ne se soucient ni de l'une ni de l'autre. Une femme à laquelle la réalisatrice romande s'est attachée, même si son caractère est détestable, son comportement odieux, peut-être bien parce que Vassa lutte pour son identité, mais,